

Réunion du groupe Recherche et Valorisation du 13 septembre 2007

Etaient présents :

M. CIVARDI, M. JELTSCH, Mme JOERG, Mme MEIER-MULLER, M. RUH, M. STRICKLER, Mme VYLCOU, M. WESTHOF.

Les Vice-présidents Recherche des 3 Universités, Messieurs CIVARDI (UMB), STRICKLER (URS) et WESTHOF (ULP), le Vice-président Finances et relations avec les entreprises de l'ULP, Monsieur JELTSCH et les 3 Responsables des Divisions de la Recherche, Mesdames MEIER-MULLER (ULP), VYLCOU (URS) et M. RUH (UMB) ainsi que Mme JOERG (Responsable adjointe de la Division de la Recherche de l'UMB) se sont réunis le 13 septembre pour fixer le calendrier et définir les discussions qui restent à mener lors des prochaines réunions du Groupe de Travail « Recherche et Valorisation » interuniversitaire.

M. Civardi rappelle qu'une Assemblée des groupes est organisée la journée du 26 septembre afin de favoriser les interactions entre chaque groupe et mettre en commun les résultats déjà obtenus. Le programme détaillé de la journée est en cours d'élaboration et sera transmis ultérieurement aux membres de chaque groupe.

M. Strickler propose que les discussions de ce jour portent sur les points restés en suspens lors des dernières réunions.

Les publications

La mise en ligne des publications est un appui fondamental pour l'Enseignement et la Recherche. Cet outil constitue également un moyen de valoriser l'activité de Recherche de l'Etablissement.

A ce titre, il est important que les dispositions suivantes soient prises et ainsi de porter l'Université de Strasbourg vers une reconnaissance nationale, voire internationale :

- ▶ Etablir une adresse de publication commune qui permettra une meilleure visibilité des activités de recherche de l'Etablissement fournisseur et notamment de l'Université de Strasbourg Lors de la recherche d'une publication, il est important que la future université apparaisse en 1^{ère} ligne après le nom de l'auteur (au maximum en 2^{ème} ligne) ;
- ▶ Assurer le développement du mode d'accès aux archives ouvertes en définissant de nouvelles règles de financement.

La MISHA

La MISHA avait fait l'objet de discussions lors d'une précédente réunion du groupe (réunion du 2 juillet). Toutefois, de nouvelles précisions sont à apporter :

- ▶ Le prochain CS de l'UMB va statuer sur les candidatures proposées au poste de Directeur adjoint de la MISHA ;
- ▶ La Directrice de la MISHA demande que le Conseil Scientifique soit composé uniquement de personnalités extérieures à l'Université de Strasbourg.

Il est rappelé que lors de la réunion du 2 juillet, les membres du groupe avaient signifié l'importance que l'Université de Strasbourg soit représentée au sein du CS de la MISHA :

« L'Université doit être représentée au sein du Conseil scientifique de la MISHA. Il faut en effet distinguer deux niveaux distincts : l'expertise des projets (qui doit être effectuée par des personnalités scientifiques extérieures) et le choix politique d'organisation locale d'un site (pour lequel l'Université ne saurait laisser la place à un Conseil composé exclusivement de personnes extérieures) ».

Les membres présents demandent que les conclusions précédemment citées soient maintenues.

La politique des emplois

M. Strickler souligne l'importance de définir la politique des emplois à mettre en oeuvre dans la future université unique et en particulier de déterminer le devenir des emplois administratifs affectés à la Recherche.

Il s'interroge notamment sur la pérennité du poste en charge de l'organisation des colloques à l'URS. M. Westhof informe qu'à l'ULP, la Cellule Congrès se consacre à l'organisation des événements relatifs à la Recherche (colloques, congrès...). Ce service fonctionne en autofinancement. Les organisateurs de colloques peuvent bénéficier d'une subvention du CS de l'Université (Appel d'Offre).

Au terme des échanges, les membres présents demandent qu'un service d'organisation des colloques soit créé pour l'Université de Strasbourg selon des modalités qui restent à définir : le principe d'autofinancement pourrait être maintenu.

Le groupe est contraint de suspendre la réflexion sur la Politique des emplois tant que le groupe « Organisation et Gouvernance » n'aura pas clairement défini les contours (organisation interne, lien entre les niveaux...) de l'Université unique.

Toutefois, M. Westhof précise que les entités qui constitueront le N2 devront se doter d'une Politique des emplois liée à une Politique de Recherche.

Le N2 ne doit pas être un simple relais administratif mais un réel organe de discussion et ainsi jouer le rôle d'interface entre le N1 et le N3.

Les Ecoles Doctorales

Il est proposé que les Directeurs des Ecoles Doctorales des 3 universités soient associés aux discussions du Groupe de Travail. Leur participation active permettra de rassembler les propositions et converger sur la question relative au devenir des ED dans la future université unique.

Une réunion sera organisée à cet effet et portera sur les points suivants :

- ▶ Analyse de la proposition de création d'un Collège des ED ;
- ▶ Information sur la réglementation relative au nouveau statut des doctorants : suppression des libéralités et mise en place des contrats de travail.

Les conclusions qui sortiront des réflexions seront présentées au Comité de Pilotage.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24 octobre à 9h00.